

OPEN DATA DANS LES COLLECTIVITÉS

Comment ouvrir et exploiter les données publiques

2 JOURS, 14 HEURES

ELUS

CODE : GNU05

Objectifs de la formation

- Acquérir les bases d'une culture de la donnée
- Déterminer le cadre juridique et les opportunités de l'Open Data
- Disposer d'une boîte à outils pour ouvrir, maintenir et exploiter les API et les données
- Savoir bâtir une stratégie data orientée services et adaptée à son territoire

Animée par

- DEVILLERS Olivier
Consultant numérique et territoires,
- TALES Romain
Responsable du pôle données,
ETALAB

Public concernés

- Direction Générale des Services ; Direction des Systèmes d'Information ; Chargé de mission Open Data et territoires intelligents ; Chef de projet en charge transformation numérique de la collectivité ; Direction de l'innovation ; Chef de projet SIG

Critères d'admission

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Communes < 20 000 habitants (ou élus) : Tarif Présentiel : 1 300,00 €HT
- Communes > 20 000 habitants (ou autres établissements) : Tarif Présentiel : 1 600,00 €HT

La data dans l'administration : de l'open data à l'échange de données entre administrations

- Comment l'administration s'est appropriée le sujet de la donnée, du partage de données
- Redécouvrir l'histoire de l'open data au niveau de l'administration centrale et des territoires
- Comment l'open data s'est renforcé à travers la mise en place d'un service public de la donnée, de standards, de schémas et de pratiques centrées sur les usages
- Disposer d'un benchmark international : positionnement de la France
- Les ambitions et les perspectives européennes

CAS PRATIQUE Cas pratique autour des données entreprises (base sirene, attestations...) et des marchés publics

Appréhender le cadre légal récent relatif à l'ouverture et à la circulation des données au service de l'action territoriale

- Définir les textes fondamentaux : Quelle lecture en avoir, comment les mettre en œuvre, quels sont les outils mis à disposition des collectivités pour mettre en œuvre ce cadre légal
- De la Loi CADA à la Loi pour une République Numérique : décrets d'application associés, le code des relations entre le public et l'administration (CRPA) et la loi relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration (3DS) et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale.

EXERCICE Lecture croisées des textes relatifs aux données (CRPA, RGPD, LIL...)

Les dispositifs proposés par l'Etat dans la mise en œuvre d'une stratégie data

- La gouvernance au niveau national et territorial : les différents acteurs impliqués
- Identifier les outils sont mis à la disposition des collectivités pour mettre en œuvre leur stratégie data
- L'accompagnement des collectivités par l'Etat.
- Rechercher les financements disponibles pour les collectivités afin de développer leur stratégie en matière d'ouverture et de circulation de données
- Repérer les cas d'usages associés aux données de références issues du service public de la donnée
- Quelles sont les démarches en ligne portées par les collectivités susceptibles d'être améliorées à travers une meilleure utilisation des données et des API.

CAS PRATIQUE Cas d'usage sur le portail famille, comment les API peuvent simplifier la vie des agents et des particuliers

Comment Bâtir sa stratégie (open) data territoriales

- Identifier les leviers politiques : de la transparence au smart territoire
- Définir le bon périmètre de partage de données : avec qui, pour quoi faire
- Benchmark des stratégies territoriales, de la commune à la région
- les domaines dans lesquels l'open data a fait ses preuves : des modèles reproductibles
- Les formes de mutualisation possibles : Mutualisation des outils et des plateformes, mutualisation des compétences, mutualisation de l'animation
- Quelle méthodologie adopter: l'open data en tant que projet (les grandes étapes), L'open data en tant que moyen (utiliser des données publiques)
- Cartographier le patrimoine de données de la collectivité
- Argumenter en interne : Qualité, charge de travail, lever les freins,
- Identifier les formes de réutilisation

ILLUSTRATION Etude de cas: Les participants seront invités à initier une cartographie à partir des données des cas proposés par l'expert.

Construire un open data durable

- Comprendre l'enjeu central de la qualité des données
- Les bonnes pratiques pour favoriser la pérennité de l'ouverture des données
- Comment impliquer les citoyens et utilisateurs des données

CAS PRATIQUE Exercice pratique sur la recherche de données, recherche d'erreurs dans un jeu de données, démonstration d'outils

Comment valoriser les données

- Pourquoi créer des datavisualisations
 - De la dataviz au tableau de bord
 - Panorama des outils disponibles
-

CAS PRATIQUE réalisation d'une datavisualisation à partir d'un jeu de donnée

Evaluation des acquis par un QCM en fin de formation

Dates

Paris	Bordeaux	Marseille	Lyon	Strasbourg	Lille	Nantes
07-08/06/2023	23-24/11/2023	23-24/11/2023	23-24/11/2023	23-24/11/2023	23-24/11/2023	23-24/11/2023
30-31/08/2023						
28-29/11/2023						

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.

